



Toulouse, le 17 février 2020

A

Monsieur Thierry Baril, Chief HR Officer Group Airbus
Monsieur Donald Fraty, Directeur des RH Airbus France

N/REF : 03/LET/2020

OBJET : Résultats financiers 2019

Copie : JB Ertlé

Messieurs les Directeurs,

Les résultats du Groupe pour l'année 2019 sont maintenant connus.

Pour la CFE-CGC, les chiffres publiés et la situation du Groupe commentée depuis par notre président Guillaume Faury, font apparaître des contrastes mais aussi des inquiétudes quant aux conséquences pénalisantes qu'ils pourraient avoir pour les salariés.

D'un côté il y a une bonne profitabilité, le niveau de prises de commandes en progression, le nombre record d'avions commerciaux livrés, le chiffre d'affaire et l'EBIT ajusté en forte progression.

Vous avez pris la décision devant votre confiance dans les perspectives, d'augmenter de 9% le dividende par action, versé aux actionnaires.

D'autre part, il y a un programme de restructuration annoncé pour Airbus Defence and Space, des ajustements conjoncturels plombant l'EBIT reporté du Groupe : règlement des affaires de corruption, une énième provision sur le programme A400M, et autres ajustements.

Quelle décision allez-vous prendre afin que les salariés ne soient pas pénalisés par ces éléments financiers, en particulier le paiement de l'amende, dans le calcul des primes d'intéressement et de participation ?

Compte tenu des bons résultats opérationnels et des bonnes perspectives annoncées, la CFE-CGC attend que les efforts des salariés soient reconnus et récompensés à la hauteur de leur engagement et vous demande que la même règle s'applique aux salariés comme aux actionnaires de ce Groupe : la prise en compte de l'EBIT ajusté.

Guillaume Faury a déclaré : « Les charges récentes n'auront aucun impact sur l'évaluation de notre performance opérationnelle ».

Si nous considérons que cela est un premier élément positif de réponse, la CFE-CGC vous demande de rapidement clarifier ces propos et de nous préciser les actions que vous comptez engager pour établir une situation acceptable et équitable pour les salariés.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Françoise Vallin
Coordnatrice Groupe Airbus